

Consommer mieux l'électricité
et au bon moment,
c'est un **investissement qui rapporte**.



Guide de référence pour les gestionnaires – Alliance des bâtiments exemplaires

Volet analyse énergétique



1. Dresser le bilan de la consommation d'électricité et de combustibles fossiles, de même que des principaux postes de consommation.
2. Déterminer les principaux projets de maintien d'actifs et de réaménagement fonctionnel à réaliser dans les années à venir.
3. Déterminer les possibilités d'optimisation et de réduction de la consommation, en commençant par les équipements ou appareils les plus énergivores.
4. Intégrer une projection de la consommation future, tenant compte des changements prévus (occupation, équipements, rénovations).
5. Élaborer un plan énergétique structuré sur trois ans, comprenant analyse, projection, cibles et priorisation des mesures selon leur efficacité et leur période de récupération de l'investissement (PRI).
6. Constituer un inventaire des bâtiments et des équipements électromécaniques, présentant leurs caractéristiques physiques, énergétiques et fonctionnelles, leur état, leur performance et leur date de remplacement prévue.
7. Mettre en œuvre un suivi énergétique périodique, avec des indicateurs de performance par usage et des alertes en cas de dérive.

Volet efficacité énergétique



1. Moderniser les équipements :
 - Remplacement des luminaires fluorescents par des luminaires à DEL à haute efficacité.
 - Conversion des systèmes de ventilation et de pompage à débit constant en systèmes à débit variable.
 - Ajout d'équipements de chauffage dotés de pompes à chaleur (air-eau ou géothermie).
2. Automatiser et réguler :
 - Installation de détecteurs de présence et de capteurs de lumière naturelle pour ajuster l'éclairage selon l'occupation et l'environnement.
 - Gestion centralisée des horaires et régulation des températures selon les périodes d'occupation.
 - Installation de thermostats connectés pour assurer une gestion par zone et à distance.

- 
3. Améliorer l'isolation et l'enveloppe du bâtiment :
 - Amélioration de l'isolation des toits, des murs et des fenêtres pour limiter les pertes thermiques.
 4. Optimiser les systèmes de ventilation :
 - Récupération de chaleur de l'air évacué.
 - Réduction du temps de fonctionnement selon les besoins réels.
 5. Remettre au point et en service des systèmes existants :
 - Rééquilibrage, reprogrammation et ajustement des équipements existants pour améliorer leur performance.
 6. Mettre en place un suivi énergétique régulier :
 - Maintien des performances dans le temps

Volet gestion de la demande de puissance (GDP)

- 
1. Intégrer des stratégies de délestage ou de déplacement de la consommation, en modulant les systèmes techniques selon les périodes de pointe.
 2. Mettre en place un gestionnaire de charge pour limiter l'appel de puissance lors des événements de pointe.
 3. Réduire la puissance appelée lors des événements de pointe afin de générer des économies sur la facture d'électricité et d'optimiser les coûts d'exploitation.
 4. Valoriser les résultats obtenus auprès des parties prenantes internes et externes pour renforcer l'adhésion à la démarche.
 5. Tirer parti des outils, du soutien technique et du crédit offerts dans le cadre de l'option GDP.

Volet comportements exemplaires

1. Limiter l'éclairage hors des heures d'occupation.
2. Ajuster les plages de température pour réduire les besoins en chauffage et en climatisation.
3. Sensibiliser les occupants et occupantes à l'impact énergétique lié à leurs gestes quotidiens.
4. Favoriser une culture de sobriété énergétique sans diminution du confort.

Pour en savoir plus :

hydroquebec.com/solutionsefficaces
hydroquebec.com/offregestiondelapuissance